

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE **MONTAREN ET SAINT MEDIERS**

Séance du 7 avril 2015

L'an deux mille quinze et le sept avril, à 18 heures,

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Frédéric LEVESQUE, Maire.

Présents (17) : Frédéric LEVESQUE, Michèle ROMIEU, Brigitte FAVAND, Maria FERNANDES, Franck TICHADOU, Chantal FABIEN, Delphine LAVILETTE, Rachel BAUDRY, Martine LOPEZ, Bruno BONNEFOY, Frédéric BARNEAUD, Thérèse DELBOS, Ménélik PLOJOUX-DEMIERRE, Emmanuel FERREIRA, Serge GUIRAUD, Martine JULIA-SANCHEZ, Michel PARADIS.

Pouvoirs (2) : Pierre MICHEL à Michèle ROMIEU, Alex PIETTE à Bruno BONNEFOY

Excusés : aucun

Absent : aucun

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de conseillers présents : 17

Nombre de votants : 19

Date de la convocation : 1^{er} avril 2015

Date d'affichage : 1^{er} avril 2015

L'assemblée étant en nombre suffisant pour délibérer, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte.

OBJET : BUDGET PRIMITIF ET TAUX D'IMPOSITION 2015

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le budget primitif 2015.

Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent à : **1 036 058,67 €**

Les dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent à : **1 007 659,96 €**

Le Conseil Municipal, après délibération, approuve le budget primitif 2015 à l'unanimité.

Vote des taux d'imposition :

Taxe d'habitation : **11,93%**

Foncier bâti : **17,14%**

Foncier non bâti : **79,62%**

Le Conseil Municipal, après délibération, vote les taux d'imposition à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré,

Pour copie conforme,

Le Maire,

Frédéric BARNEAUD	Rachel BAUDRY	Bruno BONNEFOY	Thérèse DELBOS	Chantal FABIEN
Brigitte FAVAND	Emmanuel FERREIRA	Maria FERNANDES	Serge GUIRAUD	Martine JULIA - SANCHEZ
Delphine LAVILETTE	Martine LOPEZ	Pierre MICHEL PROCURATION	Michel PARADIS	Alexis PIETTE PROCURATION
Ménélik PLOJOUX - DEMIERRE	Michèle ROMIEU	Franck TICHADOU		

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE **MONTAREN ET SAINT MEDIERS**

Séance du 7 avril 2015

L'an deux mille quinze et le sept avril, à 18 heures,

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Frédéric LEVESQUE, Maire.

Présents (17) : Frédéric LEVESQUE, Michèle ROMIEU, Brigitte FAVAND, Maria FERNANDES, Franck TICHADOU, Chantal FABIEN, Delphine LAVILETTE, Rachel BAUDRY, Martine LOPEZ, Bruno BONNEFOY, Frédéric BARNEAUD, Thérèse DELBOS, Ménélik PLOJOUX-DEMIERRE, Emmanuel FERREIRA, Serge GUIRAUD, Martine JULIA-SANCHEZ, Michel PARADIS.

Pouvoirs (2) : Pierre MICHEL à Michèle ROMIEU, Alex PIETTE à Bruno BONNEFOY

Excusés : aucun

Absent : aucun

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de conseillers présents : 17

Nombre de votants : 19

Date de la convocation : 1^{er} avril 2015

Date d'affichage : 1^{er} avril 2015

L'assemblée étant en nombre suffisant pour délibérer, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte.

OBJET : BUDGET PRIMITIF DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le budget primitif 2015.

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à : **4 105,47 €**

Le Conseil Municipal, après délibération, approuve le budget primitif 2015 du Centre Communal d'Action Sociale à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré,

Pour copie conforme,

Le Maire,

Frédéric BARNEAUD	Rachel BAUDRY	Bruno BONNEFOY	Thérèse DELBOS	Chantal FABIEN
Brigitte FAVAND	Emmanuel FERREIRA	Maria FERNANDES	Serge GUIRAUD	Martine JULIA - SANCHEZ
Delphine LAVILETTE	Martine LOPEZ	Pierre MICHEL PROCURATION	Michel PARADIS	Alexis PIETTE PROCURATION
Ménélik PLOJOUX - DEMIERRE	Michèle ROMIEU	Franck TICHADOU		